

Procès-verbal de la séance **ORDINAIRE** du Conseil d'établissement
de l'école secondaire de la Seigneurie à la bibliothèque
tenue le lundi 30 septembre 2019, à 19 h à la bibliothèque

Membres présents :

Mmes, Chantal Roberge, représentante des parents
Annie Laporte, représentante des parents
Annick Drouin, représentante des parents
Chanel Beauséjour, représentante des parents
Marie-Ève Dionne, représentante des enseignants
Joanne Durocher, représentante des enseignants
Marie-Christine Breton, représentante des enseignants
Julie Marcoux, représentante des enseignants
Sophy James, représentante des enseignants
Vicky Grondin, représentante du personnel de soutien
Andrée Chiricota, représentante du personnel professionnel
Maryann Guérin, représentante des élèves
MM. Dominic Ouellet, représentant des parents
Dgyno Daigle, représentant des parents
Matthew Trottier, représentant des élèves

Les personnes suivantes assistent également à la rencontre :

Mmes Marie-Josée Landry, directrice
Marie-Ève Lefebvre, directrice adjointe
Marie-France Tanguay, directrice adjointe administrative
M. Bernard Tremblay, représentant de la communauté

Membres absents;

Mmes Odette Blouin, représentante des parents
Véronique Boivin, représentante des enseignants
Marie Caroline Tremblay, représentante des parents
M. Clément Turcotte, représentant des commissaires

Madame Micheline Gauthier agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Landry souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence et surtout de leur engagement dans le milieu.

2. Vérification du quorum

Mme Landry explique le concept de quorum et constate celui-ci. Le quorum étant constitué du nombre de représentants nécessaire pour la tenue officielle de la rencontre.

Constatant que le quorum est atteint, madame Landry déclare la séance ouverte à 19 h 5.

3. Adoption de l'ordre du jour du 30 septembre 2019

Mme Landry explique la structure de l'ordre du jour. La partie décisionnelle au début et par la suite, la partie informations et discussions. En fin d'ordre du jour, on retourne la parole aux membres soit présidence, direction, membres.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 septembre
4. Élection au poste de la présidence
5. Élection au poste de substitut à la présidence
6. Élection aux postes de représentant et de substitut au Comité de parents
7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019
8. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019
9. Période de questions du public

Bloc décision

10. Présence du commissaire (adoption)
11. Représentants (es) de la communauté (adoption)
12. Règles de régie interne (adoption)
13. Calendrier des rencontres (adoption)
14. Activités, voyages et sorties éducatives (approbation)
15. Campagnes de financement (approbation)

Bloc informations et discussion

16. Résultat de nos élèves aux épreuves CSDPS et ministérielles
17. Présentation du portrait – école : étude longitudinale Compass
18. Information concernant l'organisation scolaire
19. Rapport du gouvernement étudiant (nomination des 2 représentants)
20. Rapport des comités
 - Comité de parents
 - Comité EHDAA
21. Communication de la direction
22. Communication de la présidence
23. Communication des membres
Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Annick Drouin que l'ordre du jour de la rencontre du 30 septembre soit approuvé tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Élection de la présidence

Madame Landry explique le déroulement des élections. Elle explique aussi le rôle de la présidence se référant aux règles de régie interne (page 6) et présente la procédure d'élection aux postes de présidence et vice-présidence du Conseil d'établissement.

Monsieur Matthew Trottier propose madame Landry au poste de présidente d'élection.

Proposition adoptée à l'unanimité

Madame Landry lance la période de mise en candidature et invite les membres à se proposer ou à proposer un candidat ou candidate dans les différents postes.

• Poste de président ou de présidente du Conseil d'établissement

Mme Landry invite les personnes ayant les qualités légales pour occuper la fonction de président ou de présidente du Conseil d'établissement à poser leur candidature. Les parents sont les seules personnes admissibles à la présidence.

• Mise en candidature :

Monsieur Dominic Ouellet propose madame Annie Laporte au poste de présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020. Il n'y a pas d'autre

CE-19/20-01

CE-19/20-02

mise en candidature.

Proposition adoptée à l'unanimité

Madame Laporte accepte le poste de présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

Madame Landry invite madame Laporte à prendre place dans son rôle de présidente pour l'année 2019-2020. Cette dernière prendra le relais pour la suite de l'animation du conseil.

5. Élection au poste de substitut à la présidence

• **Mise en candidature :**

CE-19/20-03

Madame Laporte propose monsieur Dgyno Daigle au poste de substitut à la présidence du Conseil d'établissement. Il n'y a pas d'autre mise en candidature.

Monsieur Daigle accepte. Il est donc élu au poste de substitut à la présidence du Conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Élection aux postes de représentant et de substitut au Comité de parents

• **Mise en candidature**

CE-19/20-04

Madame Joanne Durocher propose monsieur Dominic Ouellet au poste de représentant au comité de parents. Il n'y a pas d'autre mise en candidature.

Monsieur Ouellet accepte. Il est donc élu au poste de représentante au Comité de parents pour l'année 2019-2020.

Proposition adoptée à l'unanimité

• **Substitut au comité de parents**

Aucun parent présent intéressé. Il est convenu de faire appel aux parents absents lors de la prochaine rencontre.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019

CE-19/20-05

Après lecture, il est proposé par madame Odette Blouin que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019 soit approuvé tel que modifié.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019

• **Coût du transport :** un travail a été fait auprès de la commission scolaire pour assurer un bon service (transport et délai de parcours tout en diminuant les coûts).

• **Rencontre de parents :** Madame Landry mentionne que monsieur Étienne Filteau, technopédagogue à la commission scolaire, fera une mise à l'essai d'un logiciel de prise de rendez-vous dans une petite école. Si l'expérimentation est concluante, nous pourrions aller de l'avant avec cette option l'an prochain.

• **Action prévention (tabagisme et vapotage) :** les directions du secondaire explorent actuellement la possibilité de confier à une compagnie l'émission de contraventions aux élèves qui ne respectent pas la loi. Le Coût pour-

rait être partagé entre les écoles.

- **Agrandissement** : Madame Landry mentionne que, considérant qu'un projet de construction d'une nouvelle école dans le secteur Charlesbourg est envisagé, voire accepté, le projet d'agrandissement de l'école de la Seigneurie n'a pas été retenu. Dépendant de l'évolution de la clientèle, une nouvelle évaluation des besoins pourrait être faite et pourrait conduire à la préparation d'une nouvelle demande d'agrandissement. D'ici là, des travaux « d'agrandissement par l'intérieur » pourront être envisagés.

Des inquiétudes sont émises par les parents en lien avec une augmentation de la clientèle jusqu'au taux maximal d'occupation concernant les espaces communs qui sont déjà très occupés. Des préoccupations concernant l'état et la disponibilité des installations sportives sont aussi émises.

- **Projet de mur d'escalade** : Un suivi sera fait avec le département d'éducation physique.

- **Rendre public le projet éducatif** : Il est proposé de créer une adresse courriel 052. CE pour rejoindre la présidence du conseil d'établissement

9. Période de questions du public

Aucun public

Bloc décision

10. Présence du commissaire (adoption)

CE-19/20-06

Il est proposé par madame Joanne Durocher d'accepter la présence de monsieur Turcotte comme représentant des commissaires au sein du conseil d'établissement avec un droit de parole sans droit de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Représentants (es) de la communauté (adoption)

Monsieur Tremblay désire continuer à s'impliquer dans le conseil d'établissement.

CE-19/20-07

Il est proposé par monsieur Dominic Ouellet d'accepter la nomination de monsieur Bernard Tremblay comme représentant de la communauté avec un droit de parole sans droit de vote.

Celui-ci accepte de siéger comme représentant de la communauté.

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Règles de régie interne (adoption)

Les membres ont déjà reçu le document des règles de régie interne du conseil d'établissement.

CE-19/20-08

Il est proposé par madame Drouin que l'on reconduise les règles de régie interne telles que présentées.

Proposition adoptée à l'unanimité

13. Calendrier des rencontres (adoption)

Les dates des rencontres proposées sont le : 30 septembre, 11 novembre, 20 janvier, 16 mars, 20 avril, 11 mai, 15 juin. Les sujets proposés sont à titre d'information et peuvent être modifiés.

CE-19/20-09 Il est proposé par monsieur Daigle d'adopter le calendrier des rencontres proposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

14. Activités, voyages et sorties éducatives (approbation)

Les membres ont déjà reçu le tableau des sorties éducatives.

Une demande est adressée par les membres afin qu'il y ait toujours une description des projets dans le tableau.

CE-19/20-10 Il est proposé par monsieur Dominic Ouellet l'adoption des sorties éducatives présentées.

Proposition adoptée à l'unanimité

Le tableau des activités du programme de Musique-études durant l'année est envoyé à tous.

CE-19/20-11 Il est proposé par monsieur Dgyno Daigle d'approuver les activités musicales présentées.

Proposition approuvée à l'unanimité

15. Campagnes de financement (approbation)

Madame Landry mentionne un nouveau type de financement pour les activités et voyages des élèves.

Madame Vicky Grondin présente et commente le type de financement ; Fünd Scrip. Elles répondent aux questions des membres.

Un document d'information est distribué aux membres.

Une liste des campagnes de financement admissible sera intégrée au site de Fund Scrip par la direction et le comité.

CE-19/20-12 Il est proposé par madame Annick Drouin d'approuver le projet Fünd Scrip comme mode de financement d'activités. Les membres souhaitent avoir la possibilité de ne pas reconduire ce mode de financement l'an prochain s'il n'est pas apprécié cette année.

Proposition approuvée à l'unanimité

Bloc informations et discussion

16. Résultat de nos élèves aux épreuves CSDPS et ministérielles

Madame Landry présente et commente les résultats des épreuves du MESS. L'outil utilisé pour faire cette présentation est très puissant et sera utilisé pour faire enrichir l'analyse de la situation de l'école à bien des égards. Ces résultats serviront à se poser des questions pour permettre d'identifier des actions concrètes pour amélioration de la situation sans pour autant porter de jugement sur la prestation d'un ou de quelques individus.

17. Présentation du portrait –école : étude longitudinale Compass

Madame Landry présente et commente les résultats de l'étude Compass faisant état des données fournies par les élèves fréquentant notre établissement sur différentes thématiques. On peut y lire une comparaison entre les années 2017-18 et 2018-19.

Cette information sera partagée notamment à l'équipe des services complémentaires qui pourra identifier et mettre en place des moyens pour travailler les éléments les plus à risque de notre portrait.

18. Information concernant l'organisation scolaire

Madame Landry mentionne que nous avons déclaré au 30 septembre une clientèle de 1365 élèves. Elle mentionne également la clientèle dans chaque niveau.

19. Rapport du parlement étudiant (nomination des 2 représentants)

Maryann Guérin présidente du parlement étudiant et Matthew Trottier, vice-premier ministre nous expliquent le fonctionnement du parlement étudiant. Il y a eu élection d'un représentant par niveau. Les membres élus qui sont au nombre de 22 font part de leur intérêt à faire partie d'un ministère selon leur intérêt.

Certains parents soulèvent la problématique de communication concernant les messages au télévoix du matin qui ne sont pas reçus par les élèves qui sont en sport le matin.

Le parlement étudiant est en préparation de l'Halloween.

20. Rapport des comités

- **Comité de parents**

Prochaine rencontre le 2 octobre

- **Comité EHDAA**

Aucune rencontre

21. Communication de la direction

Madame Landry fait le point sur différents événements :

- Rentrée scolaire : bilan positif, nouvelle formule, temps plus court apprécié. Des parents mentionnent que le changement de façon de faire pour l'accueil administratif commande aux parents de s'occuper du transport de leur enfant ce qui peut leur causer des difficultés. Mme Landry mentionne qu'il n'est pas envisagé qu'il en soit autrement l'an prochain, au contraire, l'an prochain il n'y aura pas de journée d'accueil administratif au calendrier scolaire. Par ailleurs, il est demandé qu'une vérification soit faite concernant l'obligation des parents à imprimer des documents en vue de la rentrée. D'autres questionnent l'échéancier donné pour la signature de certains documents.

- Soirée rencontre de parents : bilan positif, des commentaires constructifs. Merci aux « élèves-guides » pour ont rendu plus facile le déplacement des parents vers les locaux de classe.

Mme Landry informe les membres que le point de service sport-études de la Polyvalente de Charlesbourg sera fermé dès l'année scolaire 2020-2021. Pour les élèves qui désirent continuer dans leur programme de sport-études, ils seront accueillis à notre école. Il s'agit d'élèves en Volley-ball, gymnastique, soccer et natation. Ils seront prioritaires dans les demandes d'admission pour l'an prochain

- Journée de manifestation sur le réchauffement climatique : plusieurs courriels reçus de la part de parents. Certains sont déçus de la décision de la Commis-

sion scolaire, d'autres au contraire la félicitent. Mme Landry mentionne qu'elle a rencontré le Parlement étudiant pour expliquer cette décision et pour les inciter à appuyer ce mouvement autrement que de participer à cette marche.

22. Communication de la présidence

Madame Laporte fait une proposition d'appuyer les élèves du ministère de l'Environnement pour démontrer leur intérêt à s'impliquer dans une action collective par un projet ou une initiative locale qui soutiendra le mouvement qui cherche à sensibiliser les décideurs concernant les changements climatiques.

23. Communication des membres

Aucune communication.

24. Levée de l'assemblée

CE-19/20-13 Il est proposé par madame Joanne Durocher de lever l'assemblée à 21 h 55.

Secrétaire,

Présidente,

Micheline Gauthier

Annie Laporte

Procès-verbal de la séance ordinaire